



REGLEMENT GRAPHIQUE - Trame verte et bleue

Echelle : 1 / 11000

Historique de l'élaboration du PLU :

- Mis en révision le 08/04/2015
- PADD débattu le 18/10/2016
- Document arrêté le 19/06/2018
- Document approuvé le 23/07/2019
- Mis en compatibilité le 27/03/2023
- Modification n°1 16/07/2024



CYCLADES
Espace Wagner
10 Rue du Lieutenant Parayre
13 390 AIX-EN-PROVENCE



NATURALIA - AGENCE Rhône-Provence
Site Agroparc
Rue Lawrence Durrell BP 31 285
84 911 AVIGNON

Légende

- Parcelle
- Bâti
- UA Zones et secteurs
- Emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme
 - Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-1° à 3° du code de l'urbanisme
 - Emplacements réservés au titre de l'article L151-41-4° du code de l'urbanisme
- Espaces protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
 - Vues remarquables
- Autres éléments réglementaires
 - Linéaire de diversité commerciale et économique au titre de l'article L151-16 du code de l'urbanisme
 - Changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme
 - Secteur de mixité sociale au titre de l'article L151-15 du code de l'urbanisme
 - Espaces boisés classés au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
 - Recul graphique
 - Alignement graphique
- Espaces protégés au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
 - Les espaces à enjeux écologiques à préserver au sein des zones à urbaniser
 - Le réseau de mares et boisements associés
 - La fonctionnalité des cours d'eau et la ripisylve
 - Les espaces fonctionnels des plantes messicoles
 - Les zones de nature et silence
 - Arbres remarquables

